

L'emploi des seniors avant la retraite

10 janvier 2020

Collectif statistiques du **Travail**

L'emploi des seniors avant la retraite

Peut-on demander à l'ensemble de la population française de travailler jusqu'à 64 ans ?

Depuis plus d'un mois les syndicats de salariés se mobilisent contre le projet de réforme du système de retraites présenté par le gouvernement. Jean-Paul Delevoye, ancien haut-commissaire à la réforme des retraites, déclarait, avant sa démission forcée, que cette réforme « doit être l'occasion de réfléchir collectivement à notre modèle de société, aux valeurs sur lesquelles nous voulons fonder notre pacte social ».

Un collectif d'agents mobilisés contre cette réforme au sein de l'Insee a récemment rassemblé des données issues de la statistique publique qui infirment les principales justifications de la réforme [0]. A notre tour, nous, collectif d'agents de la Dares, direction statistique du ministère du Travail, voulons contribuer à cet exercice, en présentant des données sur la situation actuelle des seniors à l'égard du travail et de l'emploi. Nous espérons participer ainsi à la réflexion collective sur notre « modèle de société ».

Collectif de mobilisation des agents de la Dares soutenu par la CGT.

Emploi des seniors : une situation déjà fortement dégradée

La réforme, comme beaucoup d'autres mesures récentes visant à augmenter l'activité des seniors (encadré 1), vise à prolonger la durée d'activité des seniors dans un contexte où leur situation d'emploi est déjà très dégradée, en particulier pour les moins qualifiés.

Inactivité forcée et chômage de longue durée : les seniors particulièrement touchés

Depuis 2008, du fait des réformes successives, l'âge moyen de départ à la retraite a augmenté, jusqu'à 62 ans et demi en 2017 (graphique 1, [1]). Si le taux de chômage des seniors apparaît relativement faible (7,5 % pour les 60-64 ans), c'est qu'il masque un fort taux d'inactivité : entre 59 et 61 ans plus d'un senior sur cinq est inactif sans être encore à la retraite [2] (graphiques 2a et 2b), souvent découragé après une recherche d'emploi longue et infructueuse ou pour des raisons de santé (infra).

L'inactivité des seniors rime souvent avec pauvreté. En 2015, 11 % des personnes âgées de 55 à 69 ans (soit 1,4 million de personnes), ne perçoivent ni revenus d'activité ni pension de retraite, de droit direct ou de réversion [3]. Ces seniors sans emploi ni retraite, en majorité des femmes, sont moins diplômés que les autres et en moins bonne santé. Avec un niveau de vie médian de 1 270 euros par mois, leur taux de pauvreté atteint 32 %, contre 7 % pour les autres seniors en emploi ou à la retraite.

Quand ils sont au chômage, les seniors y demeurent longtemps : 68% des chômeurs âgés de 55 à 64 ans le sont

[1] <https://www.gouvernement.fr/actions/pense-ree-traiter-plus-simple-plus-juste-pense-avec-nous-mai-2018>

Collectif statistiques du **Travail**

L'emploi des seniors avant la retraite

Peut-on demander à l'ensemble de la population française de travailler jusqu'à 64 ans ?

Depuis plus d'un mois les syndicats de salariés se mobilisent contre le projet de réforme du système de retraites présenté par le gouvernement. Jean-Paul Delevoye, ancien haut-commissaire à la réforme des retraites, déclarait, avant sa démission forcée, que cette réforme « doit être l'occasion de réfléchir collectivement à notre modèle de société, aux valeurs sur lesquelles nous voulons fonder notre pacte social ».

Un collectif d'agents mobilisés contre cette réforme au sein de l'Insee a récemment rassemblé des données issues de la statistique publique qui infirment les principales justifications de la réforme [0]. À notre tour, nous, collectif d'agents de la Dares, direction statistique du ministère du Travail, voulons contribuer à cet exercice, en présentant des données sur la situation actuelle des seniors à l'égard du travail et de l'emploi. Nous espérons participer ainsi à la réflexion collective sur notre « modèle de société ».

Collectif de mobilisation des agents de la Dares soutenu par la CGT.

Emploi des seniors : une situation déjà fortement dégradée

La réforme, comme beaucoup d'autres mesures récentes visant à augmenter l'activité des seniors (encadré 1), vise à prolonger la durée d'activité des seniors dans un contexte où leur situation d'emploi est déjà très dégradée, en particulier pour les moins qualifiés.

Inactivité forcée et chômage de longue durée : les seniors particulièrement touchés

Depuis 2008, du fait des réformes successives, l'âge moyen de départ à la retraite a augmenté, jusqu'à 62 ans et demi en 2017 (graphique 1, [1]). Si le taux de chômage des seniors apparaît relativement faible (7,5 % pour les 60-64 ans), c'est qu'il masque un fort taux d'inactivité : entre 59 et 61 ans plus d'un senior sur cinq est inactif sans être encore à la retraite [2] (graphiques 2a et 2b), souvent découragé après une recherche d'emploi longue et infructueuse ou pour des raisons de santé (infra).

L'inactivité des seniors rime souvent avec pauvreté. En 2015, 11 % des personnes âgées de 53 à 69 ans (soit 1,4 million de personnes), ne perçoivent ni revenu d'activité ni pension de retraite, de droit direct ou de réversion [3]. Ces seniors sans emploi ni retraite, en majorité des femmes, sont moins diplômés que les autres et en moins bonne santé. Avec un niveau de vie médian de 1 270 euros par mois, leur taux de pauvreté atteint 32 %, contre 7 % pour les autres seniors en emploi ou à la retraite.

Quand ils sont au chômage, les seniors y demeurent longtemps : 68% des chômeurs âgés de 55 à 64 ans le sont

(1) <https://www.gouvernement.fr/action/pour-une-retraite-plus-simple-plus-juste-pour-tous>, mai 2018

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Tous les arguments > Les argumentaires >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/L-emploi-des-seniors-avant-la-retraite>